



GT MARKETING & COMMUNICATION

PV

17.02.2023

CONVENOR	Werner Rens (AGD&A, Marketing) & Jef Hermans (Portmade, CEB)
SECRÉTAIRE	Olivier Van Der Biest (AGD&A, Communication)
PRÉSENTS	<p>Jef Hermans (Portmade, CEB) Werner Rens (AGD&A, Marketing) Olivier Van Der Biest (AGD&A, Communication) Jeroen Vanlauwe (AGD&A, Marketing) Silvie Hutsebaut (AGD&A, Marketing) Sven Van der Biest (AGD&A, Support économique) Erika Verbelen (AGD&A, Support économique) Nele Bomans (AGD&A, Méthodes de travail) Rudi Lodewijks (AGD&A, Région de Hasselt) Wendy Piette (AGD&A, Région de Hasselt) Koba Tuts (AGD&A, Région de Bruxelles) Bart Engels (Forum national) Alexander Schmitz (Pfizer) Joana Pijpe (KGH Customs) Koen De Ceuster (KvK Limbourg, SBDINC) Kristin van Kesteren-Stefan (Autorité portuaire d'Anvers) Stephanie Dierick (North Sea Port) Geert Vandenbergh (Amazon)</p>
EXCUSÉS	<p>Katrien De Wachter (AGD&A, Communication) Bénédicte Somja (AGD&A, Communication) Ivan Hervent (AGD&A, Communication) Joke Reygaert (AGD&A, Marketing) Jeroen Sarrazyn (AGD&A, Support économique) Kai-Wing So (AGD&A, Support économique) Michel Lequeu (AGD&A, Support économique) Kristof Vranckaert (AGD&A, Politique générale) Sara Van Cotthem (AGD&A, Région d'Anvers) Eline Cuppens (AGD&A, Région de Hasselt) Lisa Vivijs (AGD&A, Région de Hasselt) Filip De Smet (AGD&A, Région de Bruxelles) Petra Tack (AGD&A, Région de Hasselt) Ann Devriese (UPS) Diana Bouhuys (Fedex) Evert Gillis (DSV) Fons Uyttendaele (UPS) Hilde Bruggeman (ASV/Naves) Jan van Wesemael (Voka, Alfaport) Jean Baeten (FEB) Joffrey Decock (Ernst & Young) Julie De Ré (ICC Belgium) Karen Wittock (MSC Belgium) Kim Vandeperre (MSC Belgium) Marc Wouters (Fédération pétrolière, Total) Koen De Munck (FEB) Nico Bogaerts (Pharma.be, Pfizer) Patrick Van Cauwenberghe (Autorité portuaire de Zeebruges) Roel Huys (Tabaknatie) Sabine Van Depoele (Fedex) Sam Quintelier (Brussels Airport) Serge Gumienny (EY) Sophie Verberckmoes (BDO) Stefan Busselot (Customs 4 Trade)</p>

Point 1 de l'ordre du jour : État d'avancement « Visuel processus d'entrée »

Kristin Van Kesteren-Stefan présente une première proposition du visuel au groupe de travail. Il est actuellement sous la forme d'un fichier Excel. Lorsque le texte sera finalisé, il sera transmis au service de graphisme du SPF Finances afin qu'ils poursuivent le développement du visuel.

L'idée sous-jacente était de rester relativement simple, de ne pas être trop technique, de ne pas mentionner de législations, de lier les descriptions générales à un processus opérationnel commercial et d'utiliser des liens vers d'autres informations plus complètes. Le visuel est destiné aux particuliers ou aux entreprises qui importent ou souhaitent faire appel à des prestataires de services pour leurs importations, mais qui n'ont pas une connaissance suffisante du fonctionnement du processus. Grâce au visuel, ils apprennent que certaines décisions concernant le chargement et le processus d'importation interviennent au tout début de leur achat de biens à l'étranger et ont donc un impact sur la suite du processus.

Le processus dans le fichier Excel est réparti en différentes étapes (présentées en colonnes) :

- une transaction commerciale
- période d'arrivée des marchandises au port
- arrivée des marchandises au port
- dédouanement et enlèvement des marchandises au port
- autres options en douane : colonne supplémentaire pour, si nécessaire, communiquer d'autres informations importantes.

Une distinction a également été faite entre deux groupes (présentés en rangées) :

- le secteur privé, avec une partie action et une partie préparation (à anticiper pour ne pas créer de retard ou de problème)
- la douane : s'y prépare, mais est surtout réactive.

Ce premier visuel peut être consulté par les membres du groupe de travail et éventuellement complété par des commentaires ou des suggestions. Pour ce faire, ils doivent envoyer un e-mail à Jeroen Sarrazyn (jeroen.sarrazyn@minfin.fed.be), afin qu'il accorde l'accès au document.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Feed-back sur la nouvelle proposition : à remplir dans le tableau Excel	Membres du groupe de travail	28.04.2023
Propositions de visuel élaboré	Jeroen Sarrazyn & Kristin Van Kesteren-Stefan	16.06.2023

Point 2 de l'ordre du jour : Cas pratiques relatifs aux interventions d'urgence

Jef Hermans demandera à Marc Wouters s'il peut fournir des exemples.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Demande état d'avancement à Marc Wouters	Jef Hermans	16.06.2023

Point 3 de l'ordre du jour : Examiner guide des bureaux + liste interne

Werner Rens demande aux membres du groupe de travail de tester l'application « AnnuComp » et de donner un feed-back.

Jef Hermans montre un document type de la douane, région d'Anvers, avec toutes les coordonnées des différents services. Chaque fois que des changements sont apportés aux services, une version actualisée est diffusée, ce qui permet de disposer d'un document pratique et à jour à utiliser à la fois pour les contacts réguliers et en cas d'urgence. Werner Rens prendra cet exemple en interne et verra dans quelle mesure les documents actuels des différentes directions et régions y correspondent. Le cas échéant, il examinera dans quelle mesure il est possible de les adapter par analogie à cet exemple et s'ils peuvent ensuite être partagés en externe.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Tester AnnuComp et donner un feed-back	Membres du groupe de travail	16.06.2023
Demande concernant adaptation + partage document coordonnées comme document type	Werner Rens	16.06.2023

Point 4 de l'ordre du jour : Feed-back 3C pour prestataires de services

Le support économique a consulté deux prestataires de services, ce qui a finalement abouti à deux projets pilotes différents.

Sven Van der Biest parcourt les objectifs de 2023 :

- Augmentation du nombre d'opérateurs participant au programme 3C : Cinq entreprises 3C supplémentaires (déjà deux candidats), dont les prestataires de services.
- Poursuivre le déploiement de 3C pour les prestataires de services : l'AGD&A est ouverte aux nouvelles candidatures, mais il s'agit à chaque fois d'une approche au cas par cas, car tous les prestataires de services n'entrent pas en ligne de compte.
- Assurer la pérennité du programme : revoir ou redéfinir les conditions du programme. Examiner s'il existe des recoupements avec d'autres programmes d'incitation existants, fiscaux ou autres.

Jef Hermans déclare que les prestataires de services font part de leur intérêt à participer au projet, mais qu'il faut plus de précisions concernant le cadre pour les prestataires de services : quelles sont les conditions qui doivent être remplies et quel est le contenu de 3C pour les prestataires de services ? Cela signifie-t-il un passage à un dédouanement centralisé (Centralised clearance) ?

Sven répond qu'il s'agit d'un exercice difficile car le groupe des prestataires de services est très diversifié. Les projets pilotes actuels ont également été abordés selon une approche variée. Selon lui, il y a deux façons de procéder : soit on élabore des conditions générales, soit les prestataires de services eux-mêmes examinent l'approche à adopter et contactent la douane.

Jef Hermans déclare que cela peut être intéressant de procéder de façon modulaire. De cette manière, vous pouvez obtenir un statut 3C en tant qu'opérateur, mais celui-ci est lié à un module particulier au lieu d'une série générale de conditions. Pour définir ces modules, il faut se demander « que comprend la possibilité de se concentrer de manière modulaire dans 3C en Belgique sous le statut 3C ? ».

Werner Rens ajoute qu'il y a deux aspects au fait d'être 3C. Le premier est « qu'est-ce qu'un 3C » en tant que tel. La condition de base reste qu'il faut posséder le statut d'OEA. En outre, il faut examiner l'étendue des activités d'un prestataire de services : agit-il lui-même dans plusieurs États membres ou travaille-t-il directement pour de gros clients actifs dans plusieurs États membres ? À cet égard, nous devons garder à l'esprit que, via 3C, nous voulons nous assurer qu'un grand nombre de dossiers CC passeront par la Belgique. Le deuxième aspect est « quels sont les avantages d'être reconnu comme 3C ». Le paquet de prestations de services actuel se concentre sur les non-prestataires de services, dans les domaines classiques de la valeur, de l'origine, des tarifs, des accises, des questions non fiscales, de l'aspect TVA de l'importation et de l'exportation et, plus largement, de la chaîne d'approvisionnement. L'objectif est d'examiner si ces sujets peuvent être élargis, même avec des incitations possibles en dehors de l'AGD&A (y compris l'AG Fiscalité). La question posée aux prestataires de services est de savoir quels avantages ils souhaiteraient obtenir en obtenant l'agrément 3C en tant que représentant en douane, quels services supplémentaires spécifiques ils attendent de l'AGD&A.

Werner Rens conclut qu'il faut continuer à travailler sur le cadre et le paquet de prestations de services de l'AGD&A et suggère d'organiser une session de brainstorming sur ces deux questions.

NOUVEAUX POINTS D'ACTION	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Session de brainstorming cadre et modèle de prestation de services	Werner Rens & Jef Hermans	Fin avril

Point 5 de l'ordre du jour : Informations à partager dans le cadre des MoU Voka/Alfaport

VOKA/Alfaport a demandé ce qu'il en est des MoU conclus il y a plusieurs années, mais dont la mise en œuvre effective se fait toujours attendre. Cela a conduit au lancement d'un groupe de travail sur la mise en œuvre qui comprend des représentants de l'AGD&A et du secteur privé. Les résultats du fonctionnement et de la mise en œuvre seront transmis à ce groupe de travail.

La réunion de lancement a eu lieu en décembre 2022 et a donné lieu à quatre points de travail :

- partage d'informations entre les deux côtés
- création d'un cadre juridiquement sûr : rendre les directives et les informations plus claires
- connaissances et formation : entre la douane et le secteur privé, des deux côtés
- trajets d'amélioration : point principal.

En janvier 2023 a eu lieu une réunion de suivi, où ont été abordés les points importants suivants :

- Document de réflexion de Bert Matthijs sur les trajets d'amélioration : la base est ici l'auto-contrôle par le secteur privé.
- Forward Belgium : a expliqué son outil de conformité propre.
- Lien avec la politique de sanction : remarque du secteur privé sur le fait que l'avantage qu'elle représente doit encore être avancé et que la douane doit la rendre plus concrète.
- Partage d'informations : quelles informations peuvent être partagées ?
 - Erreurs structurelles : que pouvons-nous partager ? (en tenant compte du RGPD et du secret professionnel).
 - Risques de marché : à aborder avec le service Gestion des risques : quelles informations pouvons-nous partager ? L'analyse des risques elle-même ne peut bien entendu pas être partagée.

À faire : 3 mars 2023 nouvelle réunion :

- Depuis les fédérations : s'accorder avec la base sur les trajets d'amélioration.
- Depuis la douane : s'accorder sur ce qui peut être communiqué sur l'analyse des risques.

Point 6 de l'ordre du jour : Divers

6.1 Séminaire OEA

Un nouveau séminaire OEA aura lieu le 20 juin 2023 au centre Pacheco à Bruxelles/ Il s'agira d'une session d'après-midi avec des présentations et/ou des discussions de groupe, qui sera clôturée par une réception de networking. Le thème est « 15 ans d'OEA ».

6.2 Enquête clients

Une enquête détaillée d'une centaine de questions a été envoyée aux entreprises OEA belges. Cette enquête comprenait des questions générales sur le profil des OEA, des questions spécifiques sur les prestations de service, l'autorisation OEA, etc.

Avec 176 questionnaires remplis, l'enquête a obtenu un taux de réponse élevé de 32 %, ce qui signifie que les résultats sont représentatifs.

Les résultats sont actuellement traités par l'équipe Marketing et seront communiqués lors de l'événement « 15 ans d'OEA ».

6.3 Congrès FIATA

Ce congrès aura lieu du 3 au 6 octobre à Bruxelles. Il accueillera un public international de 1.000 à 1.500 personnes et a cette année pour thème le climat logistique changeant. Le programme comprend à la fois un salon et un congrès avec des orateurs et des débats. La douane belge est un sponsor structurel et participera au pavillon logistique du salon. Lors du congrès international, elle aura très probablement des orateurs qui traiteront de questions liées à la douane.

6.4 Prix de transfert

Alexander Schmitz de Pfizer a posé une question relative aux prix de transfert dans le contexte des décisions de valeur.

Ils déposent leurs déclarations dans différents bureaux, mais l'exercice annuel des prix de transfert doit être centralisé par bureau de déclaration, ce qui a pour conséquence que les prix de transfert doivent être séparés de manière complexe pour être redistribués aux déclarations concernées. Il demande s'il n'est pas possible d'élaborer un régime uniforme pour que l'exercice soit centralisé.

Werner Rens transmettra cette question en interne et tiendra Alexander informé.

La prochaine réunion aura lieu le 16.06.2023.